

RAPPEL IMPORTANT

Très court séjour (de 7 à 59 jours calendaires inclusivement)

Cher étudiant, chère étudiante,

Nous avons le plaisir de vous remettre la bourse de mobilité en vertu du Programme de bourses pour de courts séjours universitaires à l'extérieur du Québec (PBCSE) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Veuillez lire attentivement les points suivants :

Délai :

Une fois que vous aurez fourni les documents nécessaires à la commande de votre bourse à la Maison internationale, tel qu'indiqué sur la lettre d'offre que vous avez reçue de la part de la Direction des affaires internationales, vous recevrez votre versement de bourse de mobilité dans un délai de quatre à six semaines, mais pas plus d'un mois avant le début officiel de votre séjour.

Dépôt direct :

Il est possible de vous inscrire au dépôt direct afin de recevoir la bourse de mobilité dans votre compte bancaire. Vous trouverez les instructions pour vous y inscrire sur le [site web de l'UdeM](#) (consultez l'onglet Finances : relevé de compte, droits de scolarité, facture, etc.).

Preuve d'inscription :

Pour compléter votre dossier de boursier, vous devrez transmettre à la Maison internationale une confirmation de présence sur le lieu de votre stage, séjour de recherche ou cours. Pour faciliter cette démarche, vous pouvez utiliser le formulaire dans la langue appropriée ([français](#) ou [anglais](#)) et le faire compléter par l'autorité concernée. Nous vous invitons à l'envoyer par courriel : maisonintl@sae.umontreal.ca.

Évaluation de séjour :

À votre retour, vous devrez également compléter un [formulaire d'évaluation](#) de votre séjour d'études hors Québec.

Nous vous souhaitons un excellent séjour d'études et nous espérons que cette expérience sera très enrichissante dans votre cheminement académique, professionnel et personnel.

Meilleures salutations,
L'équipe de la Maison internationale